

**10th World Telecommunication/ICT
Indicators Meeting (WTIM-12)
Bangkok, Thailand, 25-27 September 2012**



Information document

**Document INF/20-F
31 August 2012**

French

SOURCE: Ministère de la Communication et des Nouvelles Technologies de l'Information, Niger

TITLE: Projet d'étude : mesure des indicateurs TIC au service du développement au Niger



REPUBLIQUE DU NIGER
FRATERNITE-TRAVAIL-PROGRES
MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DES NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

PROJET D'ETUDE : MESURE DES INDICATEURS TIC AU SERVICE DU
DEVELOPPEMENT AU NIGER

ZOUBEIROU Hassana

DIRECTRICE DES STATISTIQUES

-JUILLET 2012-

I. Présentation du pays et analyse de la situation du secteur tic et télécommunication au Niger

Doté d'une superficie de 1 267 000 kilomètres carrés, le Niger est un pays continental situé au cœur de l'Afrique de l'Ouest, il est situé entre 11° et 23° de latitude Nord et entre le méridien de Greenwich et 16° de longitude Est. A 700 KM au Nord du Golf de Guinée, à 1900 Km à l'Est de la cote Atlantique et à 1200 Km au Sud de la Méditerranée.

En 2012, sa population est estimée à 16 274 738 habitants dont 21,7% vivent en milieu urbain et 78,3% en milieu rural ; 49,2% constitue sa population âgée de moins de 15 ans.

AU Niger, les TIC constituent une préoccupation majeure des pouvoirs publics qui en ont fait un des outils de développement et de la lutte contre la pauvreté, car, Grâce à leurs multiples applications, aucun domaine d'activités humaines n'échappe à leur emprise.

En octobre 1999, Le Gouvernement a adopté une Déclaration de politique sectorielle des télécommunications dans laquelle il s'était fixé, entre autres objectifs de :

- offrir des services variés et de bonnes qualités à des prix concurrentiels qui soient plus orientés vers les couts réels ;
- augmenter les investissements productifs privés et nationaux dans le secteur ;
- construire un réseau national de Télécommunications fiable et connecté aux autoroutes de l'information ;
- promouvoir les télécommunications comme un secteur économique essentiel à l'essor d'une économie compétitive;
- promouvoir le développement des nouvelles technologies.

La mise en œuvre de cette Déclaration de politique sectorielle a permis d'atteindre des résultats indéniables mais qui restent en deçà des attentes au vu des taux actuels de couverture et de pénétration des services de télécommunications ainsi que de l'indice d'accès numérique établi en 2010 par l'Union Internationale des Télécommunications (UIT).

C'est conscient de ce fossé numérique et de l'importance de plus en plus grande des TIC dans le développement économique et social, que le Gouvernement vient de décliner, dans la Déclaration de sa Politique Générale, ses objectifs sectoriels de faire passer le taux de couverture nationale de 54 % en 2010 à 72 % en 2015 et le taux de pénétration de 25% en 2010 à 50% en 2015.

II Contraintes liés au secteur

Malgré les avancées significatives observées au cours de cette décennie de mise en œuvre de la Déclaration de politique sectorielle, des contraintes subsistent encore dans plusieurs domaines.

Sur le plan juridique et institutionnel

L'incohérence des cadres institutionnels d'orientation politique se traduisant des fois par de conflits de compétences, la nature multisectorielle de l'organe de régulation et la lenteur dans le processus décisionnel ne sont pas de nature à rendre efficace l'encadrement institutionnel d'un secteur pleinement ouvert à la concurrence.

Aussi, l'insuffisance du dispositif juridique d'encadrement de la concurrence dans le secteur telle que la non adoption des textes relatifs à l'accès universel aux services, au partage des infrastructures et à l'homologation des équipements, constituent un sérieux handicap dans la conduite de régulation du secteur.

L'absence d'une réglementation propre à garantir la confiance des utilisateurs dans l'économie numérique (cybercriminalité, preuve et signature électroniques, protection des données à caractère personnel, etc.) marque un retard important dans la construction d'une économie numérique au Niger.

La non transposition des textes communautaires de la CEDEAO et de l'UEMOA harmonisant les politiques et réglementation du secteur des télécommunications et des TIC maintient le dispositif juridique et institutionnel dans une incohérence en certaines de ses dispositions dans la réalisation du marché commun régional.

Enfin, le non règlement du contentieux né de la sanction de réduction de la durée de la licence de l'opérateur historique intervenue depuis 2009 limite cet opérateur dans ses efforts de modernisation et de développement de ses réseaux et de ses offres de services.

Sur le plan du développement des infrastructures des télécommunications et des TIC

Les contraintes majeures relevées ont trait, entre autres, à l'absence d'un réseau backbone national en fibre optique, à l'insuffisance de l'inter connectivité internationale large bande, à l'absence d'un réseau intranet de l'Administration, de points d'échange internet et de centraux téléphoniques de nouvelle génération (NGN).

Aussi, le retard dans la mise en œuvre de la Stratégie et du Fonds d'Accès Universel limite l'effort observé dans l'accès et l'accessibilité aux services des télécommunications et des technologies de l'information et de la

communication des populations notamment en milieu rural où les taux de couverture et de pénétration demeurent encore très faibles.

Il est également bien de relever l'insuffisance de partage des infrastructures entre opérateurs et un faible développement de la zone de nommage internet national « .ne ».

La problématique de la qualité des services offerts notamment dans le domaine de la connectivité internet demeure une préoccupation constante des consommateurs. La production des indicateurs et données statistiques du secteur est insuffisante.

Sur le plan du développement économique et social du secteur des télécommunications et des TIC

Les contraintes résultent principalement de l'insuffisance d'investissements, des difficultés de mobilisation des ressources auprès des institutions financières, du faible niveau de partenariat public-privé et de l'insuffisance de l'actionnariat national dans le capital des entreprises du secteur.

Il est également relevé comme contraintes majeures une pression fiscale (frais de régulation, impôts et taxes divers), et l'enclavement du pays qui contribuent à alourdir le financement des investissements réalisés par les opérateurs, rendant de facto les coûts des communications élevés et ceux des équipements informatiques inaccessibles aux consommateurs.

Sur le plan de la formation et de l'emploi,

On peut noter l'absence de centres de formation de niveau ingénieur en télécommunications et en informatique, l'insuffisance de transfert des technologies, et l'analphabétisme qui constituent de sérieux freins à l'usage des TIC.

III. Investissement et chiffre d'affaire réalisés dans le secteur des TIC

Tableau n°1 : Montant des investissements réalisés de 2001 à 2010 (en milliards de FCFA)

ANNEE	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	TOTAL
Montant investi	2,3	12,7	5,1	10,3	22,11	20,8	23,8	81,00	48,06	65,82	292,00

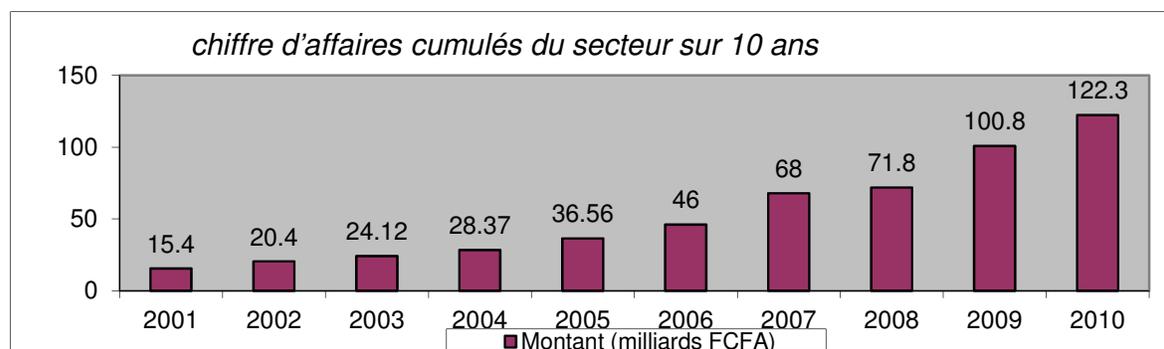
Source : opérateurs

En termes d'investissements, plus de 292 milliards de FCFA ont été investis par les opérateurs du secteur entre 2001 et 2010, comme l'indique le tableau ci-dessous.

Le chiffre d'affaires cumulé des opérateurs des télécommunications au cours de ces dix dernières années s'élève à plus de 533 milliards de FCFA.

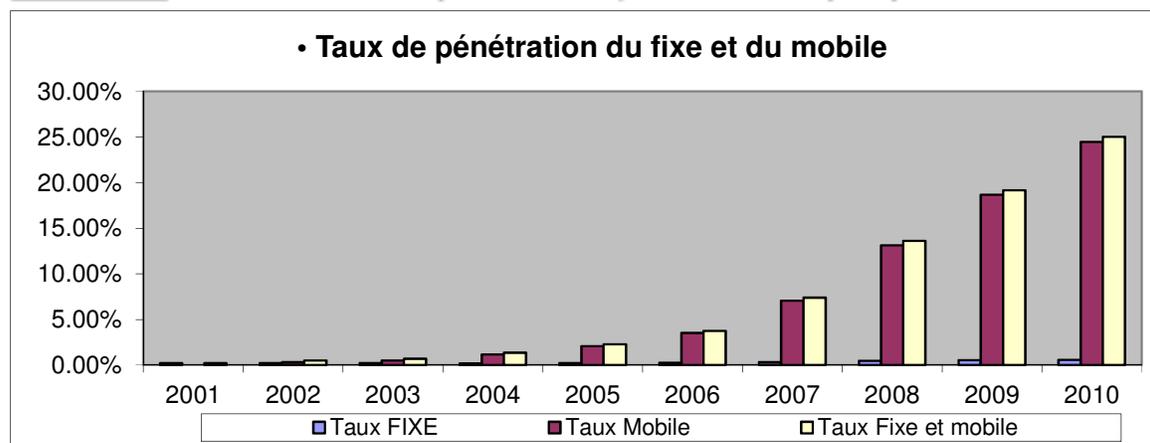
Cependant, au moment où le chiffre d'affaires du segment de la téléphonie mobile a enregistré un taux croissance annuelle de 26%, le segment de téléphonie fixe a connu un taux de croissance de - 0,01%.

Tableau n°2 : Chiffres d'affaires du secteur sur 10 ans



Source : opérateurs

Tableau n° 3: Evolution du taux de pénétration du fixe et du mobile par opérateur



IV. Etat des lieux des indicateurs TIC au service du développement au Niger

Au Niger, la production des données statistiques du secteur reste insuffisante. Aucune enquête n'a été réalisée dans le but de mesurer spécialement les indicateurs tics au service du développement, cependant des enquêtes spécifiquement liée au TIC ont été réalisées: il s'agit de l'enquête ménage menée dans la capitale Niamey afin de mesurer l'audience des médias et l'utilisation des tics ; de l'enquête sur l'impact de la téléphonie mobile sur les conditions de vie des utilisateurs et des intervenants du marché

et ainsi qu'une autre sur la satisfaction des usagers des entreprises du secteurs Télécommunications en 2012

Outre ces dernières enquêtes essentiellement liées au tic, certaines enquêtes incluant des questions sur les TIC ont été réalisées, il s'agit entre autres de la troisième Enquête Nationale sur le Budget et la Consommation des Ménages NIGER-2007, Troisième enquête ENBC Avril 2007- Avril 2008.

V. Perspectives d'étude : Mesure des indicateurs TIC au service du développement au Niger

A. Contexte et justification

Au Niger, le processus d'élaboration de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté (SRP) adoptée en février 2002 par le Gouvernement Nigérien a fait ressortir entre autres le manque d'informations statistiques fiables dans plusieurs secteurs clés de la vie économique et sociale du Pays. Devant cette insuffisance des données statistiques déjà révélée par les différentes analyses diagnostiques réalisées antérieurement et face à la demande de plus en plus croissante de ces données dans le processus de prise de décisions et du suivi des politiques et stratégies de développement (Stratégie Nationale de Réduction de la Pauvreté, Objectifs du millénaire pour le Développement, NEPAD) ; l'Etat du Niger appuyé par ses Partenaires Techniques et Financiers s'est engagé ces dernières années dans une refonte du Système Statistique National pour qu'à terme le pays puisse disposer d'un système cohérent et durable pour suivre et évaluer les actions de développement entreprises.

Pour renforcer d'avantage le dispositif institutionnel conformément à la volonté du gouvernement, des directions sectorielles de la statistique ont été créées dans les ministères techniques et ceci pour améliorer la qualité des statistiques sectorielles nécessaires à l'élaboration, au suivi et à l'évaluation des stratégies sectorielles et nationale.

Aussi, conscient du fait que, le secteur de la communication et des nouvelles technologies de l'information ne demeure pas épargné par cette insuffisance de données, le Ministère de la Communication et des Nouvelles Technologies de l'Information à travers sa Direction de la Statistique et sa Direction des Technologies de l'Information, se propose une fois de plus de mener une étude sur la mesure des indicateurs tic au service du développement au Niger.

Enfin, notons que les TIC pour le développement se rapportent à l'utilisation des TIC à des fins de développement.

B. Objectif général

L'objectif général de cette étude est de mesurer les principaux indicateurs tic intervenant dans le processus de développement au Niger. Il s'agira ici d'évaluer les moyens en terme de TIC mis à la disposition au niveau des grands secteurs clés de l'économie Nigérienne et d'en faire l'évaluation de leur utilisation qu'il s'agisse du secteur publique tel que la santé, l'éducation, l'agriculture, l'élevage et du secteur privé tel que les entreprises privées.

De manière spécifique cette étude vise à :

- déterminer les principaux secteurs clés au service du développement au Niger, afin d'en mesurer les indicateurs TIC.
- mesurer tous les principaux indicateurs tic au service du développement au Niger et d'en faire un guide;
- mettre en place un dispositif de collecte de traitement et d'analyse de ces indicateurs ;
- contribuer à la mise en place d'un observatoire du marché des TIC au Niger et dans l'espace Communautaire CEDEAO/UEMOA.

C. Résultats attendus

- Les principaux indicateurs tic au service du développement sont identifiés, définis et mesurés ;
- Les principaux secteurs clés intervenant dans le processus de développement au Niger son identifiés et l'évaluation de l'utilisation des tics en leur sein est fait.
- un dispositif de collecte, de centralisation, de traitement et de diffusion de ces indicateurs est élaboré ;

D. Méthodologie

Pour garantir une bonne réussite dans la conduite de cette étude, un groupe technique de travail sera mis en place. Ce groupe travaillera sous la présidence de la direction des Statistiques du Ministère de la Communication et des Nouvelles Technologies de l'Information et bénéficiera de l'appui technique de l'Institut National de la Statistique.

E. Document de collecte

Un document de collecte sera élaboré, il servira à identifier le degré d'utilisation des TIC ainsi que le taux d'accès à ces derniers dans les secteurs clés de l'économie nigérienne. Le contenu de ce questionnaire comprendra des questions axées sur les trois grandes catégories de TIC ci-dessus énumérées :

- **technologies de l'information** : matériel informatique, logiciels et périphériques, et culture informatique
- **technologies de télécommunication** : réseaux de téléphonie, radiodiffusion et télévision, satellites, téléphonie cellulaire et autre connexion à large bande
- **technologies de réseautage** : Internet et un large éventail d'applications sur Internet

F. CHRONOGRAMME

- Approbation du TDR par toutes les parties (le Ministère de la Communication et des Nouvelles Technologies de l'Information, l'Autorité de Régulation du secteur et l'Institut National de la Statistique)
- Rencontre (briefing) du groupe de travail pour la présentation du TDR
- Mise en œuvre du calendrier de travail
- Présentation du rapport provisoire
- Présentation du rapport final

VI. Quelques indicateurs TIC

Tableau 1- Taux d'utilisation (%) du téléphone mobile par milieux de résidence, par région administrative et par sexe

Ensemble	19,9
Milieu de résidence	
Rural	13,0
Autres centres urbains	46,4
Communautés urbaines	54,0
Région de résidence	
Agades	54,1
Diffa	18,9
Dosso	17,2
Maradi	10,9
Tahoua	23,1
Tillabéri	18,7
Zinder	10,8
Niamey	57,8
Sexe de la personne	
Masculin	28,2
Feminin	12,8

source ME/F/INS/ENBCIII_2007:/2008

Tableau 2- Taux d'utilisation (%) de l'ordinateur par milieux de résidence, par région administrative et par sexe

Ensemble	1,5
Milieu de résidence	
Rural	0,1
Autres centres urbains	2,5
Communautés urbaines	11,4
Région de résidence	
Agades	3,1
Diffa	0,6
Dosso	0,3
Maradi	0,3
Tahoua	0,3
Tillabéri	0,2
Zinder	0,3
Niamey	14,9
Sexe de la personne	
Masculin	2,3
Feminin	0,9

source ME/F/INS/ENBCIII_2007:/2008

Tableau 3- Taux d'utilisation (%) de l'Internet par milieux de résidence, par région administrative et par sexe

Au Niger, l'Internet reste quasiment absent, en effet seuls 7 nigériens âgés de 15 ans et plus sur 1000 en utilisent.

Ensemble	1,3
Milieu de résidence	
Rural	0,0
Autres centres urbains	1,4
Communautés urbaines	10,0
Région de résidence	
Agades	1,7
Diffa	0,5
Dosso	0,2
Maradi	0,1
Tahoua	0,1
Tillabéri	0,1
Zinder	0,2
Niamey	13,3

source ME/F/INS/ENBCIII_2007:/2008

Selon une récente étude sur la satisfaction/insatisfaction des usagers des entreprises réalisée par l'ARM en 2012 :

- Au Niger, 56% des entreprises sont équipées d'une connexion internet.
- 71% des entreprises à Niamey sont équipées de connexion internet pendant qu'en région plus de 53% n'y ont pas accès
- 70 % des institutions de l'Etat et missions diplomatiques sont équipés d'une connexion internet

Enquête ménage sur l'audience des médias : utilisation des Tic à Niamey la capitale (2011)

Tableau n°1 : Répartition(%) des ménages disposant de téléphone fixe

Téléphone	possession de téléphone fixe
	pourcentage
Téléphone fixe	10,3
Téléphone fixe et cellulaire combiné	5,5
Ni l'un, ni l'autre	84,2
TOTAL	100
	Utilisation personnelle du téléphone portable par le répondant
	pourcentage
Oui	76,6
Non	23,4
TOTAL	100

Tableau n° 2 : Répartition (%) des répondants selon leur accessibilité à l'ordinateur

	Accès ordinateur
	%
Oui	10,9
Non	89,1
TOTAL	100

Tableau n° 2 : Répartition (%) des répondants ayant accès à l'ordinateur selon leur accessibilité à l'internet

	Accès Internet
	%
Oui	83,8
Non	16,2
TOTAL	100